POLITIQUE REGIONALE

Des instructions du Ministre de l'Intérieur au sujet du panachage

M. de Selves, ministre de l'intérieur, vient d'adresser aux Préfets la circulaire suivante :

J'ai été consulté sur le point de savoir si des bulletins imprimés panachés, c'est-à-dire présentant une sélection de candidats empruntés aux diverses listes en présence, pourraient être déposés dans les salles de vote.

La loi du 8 juin 1923 disposant que, dans chaque section, des bulletins peuvent être déposés par les candidats de chaque liste, il résulte de ces derniers mots que **ces bulletins doivent être conformes à la composition des listes déclarées à la Préfecture, sans porter aucune trace de panachage.**

Vous voudrez bien, en conséquence, inviter MM. les Présidents des Bureaux à ne laisser déposer sur les tables préparées à cet effet dans les sections de vote **aucun bulletin imprimé qui ne reproduirait pas entièrement et fidèlement les listes enregistrées à votre Préfecture** et que, dès la clôture des délais impartis pour la déclaration de candidature, les instructions en vigueur vous prescrivent de notifier aux maires en vue de leur dépôt sur les bureaux de vote.

Bien entendu, les bulletins panachés de toutes formes qui seront trouvés dans l'urne demeurent incontestablement valables même ceux imprimés. C'est la simple exposition de ces derniers dans les salles de vote qui y doit être prohibée, afin que l'électeur puisse, en toute certitude, y trouver dans sa forme authentique la liste qui a ses préférences.

La transmission des résultats électoraux

Le Ministre de l'Intérieur a adressé aux Préfets une circulaire leur prescrivant un ensemble de mesures destinées à assurer dans les conditions les plus rapides, la transmission des résultats électoraux au Ministère de l'Intérieur.

Cette circulaire précise que la transmission télégraphique à la Préfecture, des résultats de chaque commune devra être faite par les maires, pour que la totalisation de ces télégrammes puisse permettre de se faire une idée générale de la physionomie du scrutin. Le Préfet devra en informer le Ministre par téléphone.

Il devra ensuite dès qu'il aura reçu un assez grand nombre de résultats, pour pouvoir la préciser par des chiffres, même incomplets, envoyer au Ministre un télégramme, lui donnant sa première impression.

Enfin, le Préfet devra transmettre au Ministre les chiffres définitifs par un second télégramme.

NORD

Fédération Républicaine du Nord

UNION DES PARTIS RÉPUBLICAINS

UN HOMMAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE TOURCOING AUX DEPUTES SORTANTS DE LA F. R. N.

Chers Concitoyens,

Le scrutin du 11 mai a une importance considérable.

Pour savoir pour qui voter, il faut que vous connaissiez ce que les Tourquennois doivent aux députés sortants de la Fédération Républicaine : **MM. Loucheur, Daniel Vincent, Lemire, Delesalle, Macarez, René Lefebvre,** dont la Municipalité a obtenu l'appui en toutes circonstances.

Si les habitations à bon marché, dont le Conseil a décidé la construction sur notre initiative, deviennent une réalité, si cent cinquante d'entr'elles pourront être occupées par les familles nombreuses dès le 1er octobre prochain, c'est grâce à l'intervention de M. Loucheur, qui nous a fait obtenir de l'Etat une partie de l'argent indispensable pour les bâtir.

Si la ville a pu se relever financièrement depuis 1920, elle le doit, non seulement à une gestion financière avisée de la Municipalité, mais aussi aux subventions d'Etat que M. Loucheur nous a aidé à obtenir pour permettre l'équilibre de notre budget en 1920 et 1921.

Si les ouvriers municipaux sont maintenant certains d'avoir une pension de retraite pour assurer la dignité de leurs vieux jours, ils le doivent au Conseil Municipal, qui a voté, sur notre proposition, un règlement d'assurance-retraite qui les fait bénéficier de suite des principaux avantages de la loi sur les assurances sociales, ce règlement n'a pu être établi que grâce à la collaboration de notre ami Daniel Vincent, le père des assurances sociales

En un mot, si la Ville de Tourcoing a pu faire des réalisations importantes dans le domaine de l'habitation ouvrière, des assurances sociales, de l'instruction publique, de l'enseignement professionnel, etc., elle le doit à la collaboration de nos amis de la Fédération Républicaine du Nord, notamment MM. Loucheur et Daniel Vincent.

Vous connaissez maintenant votre devoir.

L'Administration Municipale.

UNE BELLE REUNION A LECLUSE

Une belle réunion républicaine s'est tenue mercredi soir à Lécluse.

M. Jacques BREGUET exposa, avec clarté et précision, le programme de la Fédération. Il délimita nettement à droite et à gauche le cadre dans lequel doit s'exercer l'action de la Fédération.

« Nous sommes Poincaristes, déclara M. Bréguet et nous nous réclamons hautement de la politique de ce grand Français derrière lequel doivent se grouper tous ceux qui conservent en leur cœur l'amour de la Patrie. Nous n'aimons pas l'équivoque, nous ne voulons pas nous servir de lui, nous entendons le servir ».

M. Bréguet étudia successivement le programme social et économique de la Fédération et son bel exposé ne cesse de retenir l'attention de son auditoire.

Après lui, M. René LEFEBVRE dressa un bilan de son activité au Parlement en faveur des artisans et des petits commerçants dont il fit un vibrant éloge et énuméra les résultats nombreux des interventions des députés sortants.

M. PARENTY donna un aperçu du problème de la politique extérieure ; il montra que tous les républicains devaient approuver la fermeté du Président du Conseil et adjura les électeurs de voter pour la liste entière de la Fédération Républicaine du Nord, parti de l'ordre et du progrès.

Cette belle réunion a fait impression sur la laborieuse population de Lécluse.

LES REUNIONS DE LA F. R. N.

Vendredi 9 mai. — Berlaimont, à 10 heures ; **Fourmies** à 11 h. 30 : **Trélon**, à 14 h. 15. Salle de Spectacles, place Sébastopol, à **Lille** à 20 h. 30 : MM. Loucheur, Daniel Vincent et Delesalle y assisteront.

Samedi 10 mai. — A 11 h. 15 précises du matin **Avesnes-lez-Aubert**, Salon Norbert ; **Le Cateau**, à 15 heures ; **Landrecies**, à 17 heures ; **Valenciennes**, à 20 heures.

Parti Socialiste (S. F. I. O.)

Aperçus Socialistes

LES MUTILÉS DU TRAVAIL

Des groupements de Mutilés du Travail de la région de Douai nous prient d'attirer l'attention populaire sur la situation qui leur est faite. Nous répondons bien volontiers à leur appel.

Ils savent qu'avec eux, le Parti Socialiste réclame depuis de nombreuses années déjà une complète refonte de la loi sur les accidents du travail et que son groupe parlementaire a déposé plusieurs propositions portant modification de cette charte insuffisante.

Il importe, en effet, que le mutilé du travail puisse obtenir la réparation intégrale du préjudice qui lui a été causé et qu'en cas de décès, les siens — veuves, orphelins, ascendants — soient assurés de trouver l'aide que leur eut apporté le disparu.

Il faut aussi que le mutilé du travail ne soit point abandonné, rejeté de la Société, et qu'il puisse trouver quelque occupation, correspondant à ses capacités réduites et qui lui permettra de vivre une vie digne.

Les mutilés du travail n'ont pas à réclamer des œuvres d'assistance les maigres secours qui permettent aux pauvres de ne point mourir.

Ils doivent, par une législation nouvelle, obtenir les moyens de subsistance auxquels leur donnent droit les mutilations de leur chair.

Pierre DELCOURT,
Conseiller Général du Nord.

ESCOFFIER S'EXCUSE AUPRÈS DES ELECTEURS DE MARCHIENNES

Le citoyen Escoffier, retenu 3 heures à Fenain, par une longue contradiction, s'excuse auprès des électeurs de Marchiennes de n'avoir pu arriver en temps pour faire sa conférence.

PAS-DE-CALAIS

PREMIER SECTEUR

Parti Socialiste (S. F. I. O).

Eux et nous

En 1920, le groupe socialiste a opposé aux impôts iniques votés malgré lui, un projet de 171 articles où il demandait entre autre choses :

La reprise des grands profits de guerre :

Un prélèvement exceptionnel sur les grandes fortunes (et non sur les petits et moyens prpopriétaires comme le disent les affiches mensongères de l'Union des Intérêts Economiques).

C'étaient là des mesures de salut public qui eussent sauvé notre franc et empêché les impôts nouveaux.

Le groupe avait demandé en outre :

Le contrôle international des titres et des banques ; Une meilleure organisation de l'impôt sur le revenu ; Une diminution des charges militaires par une réduction du temps de service, en attendant le désarmement général sous la sauvegarde de la Société des Nations ; Une organisation industrielle et économique des services publics et des monopoles

Ainsi on aurait évité : Les emprunts ruineux ; Les impôts qui accablent les petits ; L'affaissement des rentes ; La chute du franc ; La crise économique et financière ; La ruine ; Un horizon de guerre.

Mais cela eût atteint les grands profiteurs de la guerre et de la mauvaise paix, les financiers, les gros capitalistes et les malhonnêtes spéculateurs.

Le Bloc National a préféré écraser la consommation et les petits sous le poids de quinze milliards d'impôts indirects.

Il a créé la taxe sur le chiffre d'affaires.

Il a taxé le contribuable de cinq milliards d'impôts nouveaux par le double décime.

Comprenez-vous pourquoi l'Union des Intérêts Economiques, qui groupe tous les Profiteurs, tous les Spéculateurs, tous ceux qui pillent la nation, dépensent aujourd'hui des centaines de millions pour diffamer le Parti Socialiste, par des affiches placardées dans toute la France ?

Ces gens-là ont peur d'avoir à restituer des milliards et d'être livrés aux gendarmes.

Ils se défendent par l'argent, le mensonge, la diffamation

Le Parti Socialiste (S. F. I. O.) s'honore d'être attaqué par ces grandes firmes de la Finance nationale et internationale.

Ces attaques le désignent au peuple comme le seul Parti qui n'a pas eu peur de frapper aux gros coffres-forts, aux puissances d'argent et de corruption.

Comme le seul Parti capable d'accomplir la besogne d'assainissement financier et moral qui s'imposera demain et de préparer les grandes transformations économiques et politiques qui sauveront le monde et la civilisation.

Emile BASLY, Henri CADOT, Raoul EVRARD, Alfred MAES, Charles FERRAND, César BERNARD, Georges DUMOULIN, Georges HAVENNE.

Pas de ratures !

Le mode de scrutin appliqué aux élections de dimanche présente un certain nombre de particularités sur lesquelles nous croyons devoir appeler l'attention des citoyens,

Tout d'abord, il **n'y a pas de ballottage** et le scrutin de dimanche **sera définitif.** Ceci dit pour démontrer que certains électeurs feraient une lourde faute en se promettant, comme nous l'avons entendu exposer à plusieurs reprises, de voter « à leur idée » au premier tour, en se réservant d'obéir au second tour à la discipline du Parti.

OR, IL N'Y AURA PAS DE DEUXIEME TOUR !

Il faut donc que, le dimanche 11 mai chacun fasse rigoureusement son devoir en observant la discipline républicaine-socialiste.

La discipline commande impérieusement de voter, sans ratures, POUR LA LISTE ENTIERE DU PARTI SOCIALISTE.

En effet, si, par la faute des divisionnistes de la classe ouvrière, il arrivait que les candidats du Parti ne soient pas élus, comme en 1919, à la majorité absolue, le quotient jouerait.

Le jeu du quotient peut amener le Bloc National — quoique en minorité — à avoir un élu.

Il faut donc pour éviter le jeu du quotient et pour écraser totalement le Bloc National, que **TOUS LES CANDIDATS DU PARTI SOCIALISTE** obtiennent un nombre de suffrages identiques.

Pour cela, il faut **voter pour la liste entière SANS RATURES !**

CITOYENS !

Quelles que soient vos préférences personnelles ;

Le devoir et la discipline vous imposent de voter Dimanche 11 Mai **POUR LA LISTE ENTIÈRE.**

PAS DE PANACHAGE ! ! !
PAS DE RATURES ! ! !

Les Candidats Socialistes.

BAISSE DU FRANC

La livre à... 70,60
Le dollar à. 16,20

Le cours de notre devise en Bourse de Paris se maintenait ces derniers jours où on cotait de 65 à 67 fr. pour la livre et environ 15 fr. pour le dollar. Mercredi, on clôtura à 66.93 sur Londres et à 15.23 sur New-York.

La cote des valeurs étrangères s'est subitement relevée hier où en clôture, la livre a atteint 70.60 et le dollar 16.20.

A quelle causes attribuer cette nouvelle chute brutale de notre franc ? On ne sait encore. Cette baisse est d'autant plus anormale que le bilan publié par la Banque de France, donne une impression nettement optimiste. En effet, au cours de la période du 1er au 8 mai, l'encaisse or s'est accru de 80.000 fr. ; celui de l'argent de 74.000 fr., l'Etat a remboursé à la Banque 200 millions et pour 91.968.000 francs de billets ont été retirés de la circulation.

Serait-ce un nouveau coup de bourse, une nouvelle offensive financière dirigée contre nous, qui se déclencheraient ?

KRACHS EN AUTRICHE

Vienne, 8. — La liquidation de fin de mois a été extrêmement pénible.

Les deux banques les plus importantes de Vienne ont perdu ensemble 500 millions de francs.

Trois autres banques ont demandé l'appui du gouvernement pour ne pas être obligées de déposer leur bilan.

La fin du mois a enregistré quelques faillites dont la cause est la spéculation sur le franc.

La liquidation du mois de mai, pour laquelle des engagements de 35 et même de 36 francs le dollar ont été pris, s'annonce encore plus désastreuse.

LA RUSSIE AURA BIENTOT UNE MONNAIE SAINE

Moscou, 8. — La monnaie de billon sera mise prochainement en circulation.

On annonce que le rachat des assignats et leur échange contre des Bons du Trésor à valeur fixe et des devises argent touche à sa fin.

M. GASTON VIDAL A DU S'ALITER

DEUX DE SES AGRESSEURS ONT ÉTÉ ARRÊTÉS

Vichy, 8. — Après l'agression dont il a été victime à Saint-Gérand-le-Puy M. Gaston Vidal a dû s'aliter et suspendre sa campagne électorale. Le bulletin médical suivant a été publié : « Etat relativement satisfaisant, température 39°3, douleurs internes ».

L'ancien sous-secrétaire d'Etat a reçu de nombreux témoignages de sympathie.

A la suite de l'enquête ouverte par le parquet de Cussel, François Chaumacher, 40 ans, scieur à Magnet, et Sébastien Potin, 52 ans, maçon à Saint-Gérand, ont été écroués. Le premier, qui terrassa M. Vidal d'un coup de tête dans le dos, nie, mais il est reconnu formellement par les témoins : le second, qui brandissait un marteau, fut maîtrisé par M. Vidal lui-même.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Temps un quart ou demi nuageux ; belles éclaircies, encore quelques averses locales ; vent d'ouest à nord-ouest 4 à 7 mètres. Température stationnaire, gelées blanches la nuit, minimum 2°

Un trio volait les riches étrangers

IL A ÉTÉ ARRÊTÉ A PARIS

Paris, 8. — Il y a quelques jours, M. Guillaume, commissaire de police à la direction des recherches judiciaires, arrêtait Karl Fuchs, 26 ans, sujet allemand, pour de nombreux cambriolages commis au préjudice de riches étrangers.

Le magistrat avait en outre appris que, de complicité avec un autre individu, Fuchs se faisait passer pour policier, afin de donner confiance à ses victimes.

L'enquête ouverte pour rechercher cet individu, vient d'amener l'arrestation de trois personnages, plus ou moins liés avec l'Allemand.

Ce sont Louis Gayraud, 28 ans, demeurant 2, rue Simon-le-Franc, mécanicien ; Eugène La Papon, peintre en bâtiment, 26 ans, demeurant 23, rue de la Paroisse, à Versailles et Hyacinthe Sartorio, 32 ans, hôtelier, demeurant 57 rue de Nanterre à Asnières.

UN VOYAGE A LILLE

Après l'arrestation de Fuchs, Gayraud avait fait la connaissance de Le Papon.

Manquant d'argent, il lui avait de suite proposé de se rendre avec lui à Lille, où il devait vendre deux bagues volées. Il espérait en tirer 6.000 francs.

Le marchand ne voulut leur en offrir que 500 francs. Ils acceptèrent, mais, de suite, se mirent en quête d'une nouvelle affaire.

Celle-ci leur fut indiquée par Sartorio, vivant séparé de sa femme.

Ce dernier leur donna tous les renseignements nécessaires pour cambrioler les parents de sa femme, M. et Mme Mathieu, demeurant à Ste-Croix-les-Mines, en Alsace.

Les deux complices s'y rendirent aussitôt mais ils furent à nouveau déçus, n'ayant trouvé dans la villa qu'une somme de 1.200 francs et quelques bibelots.

M. Mathieu déposa une plainte qui permit aux inspecteurs de mettre la main sur la bande. Les trois individus ont été envoyés au dépôt.

UNE BANDE VOLA PLUS DE QUARANTE AUMOTOBILES

Paris, 8. — Depuis plusieurs mois, de nombreux vols d'automobiles, particulièrement de petites voitures, sont commis dans les 8e et 16e arrondissements.

La bande qui opère, parfaitemnet organisée a déjà volé plus de 40 voitures.

Elle opère de telle façon que malgré une surveillance active la police n'a pu avoir encore un signalement intéressant.

M. Faralicq vient de prendre l'affaire en mains.

Le bandit Leclercq condamné à mort

IL TENTA D'ASSASSINER SA PATRONNE, PUIS LES GENDARMES QUI VENAIENT LE CAPTURER.

Versailles, 8. — Le condamné à mort Leclercq comparait, cet après-midi, sur renvoi, devant le jury de Seine-et-Oise. En réalité, cet individu n'est, actuellement, que condamné à 20 ans de travaux forcés, puisque l'arrêt de la cour d'assises d'Eure-et-Loir, le condamnant à la peine capitale, a été cassé.

En 1917, Leclecq, ouvrier agricole dans une ferme, près de Pont-Audemer, voulut assassiner sa patronne pour la voler. En 1920, sur le point d'être arrêté, il frappa, d'un coup de couteau, le gendarme Beaufils. En 1921, dans la région de Chartres, après un cambriolage, il blessa grièvement à coups de révolver le maréchal des logis Cœuret, de la brigade de gendarmerie de Champrond. Deux jours plus tard, les gendarmes de Moulicent l'ayant découvert, il réussi à leur échapper, non sans avoir fait feu à plusieurs reprises dans leur direction. Le lendemain, le lieutenant Courtois l'arrêtait après l'avoir blessé de deux balles de révolver.

La Cour d'Assises a condamné Leclercq à la peine de mort.

Les titres volés par les boches en pays dévastés

DEUX ACCUSÉS, DONT UN ALSACIEN ONT ÉTÉ ACQUITTÉS HIER

Paris, 8. — Devant la 11e Chambre Correctionnelle étaient poursuivis cet après-midi, deux employés de commerce : Eugène Schistel et Louis Parentin. Le premier d'origine alsacienne, réintégré après la guerre dans la nationalité française, inculpé de recel de titres volés par les allemands en pays envahis. Ces titres valent été dérobés à MM. Juquin, à Thiaucourt (Meuse) Lambin à SAINT-QUENTIN et Philippont à Thalzy (Ardennes).

Ces titres Schiestel et Parentin les avaient négociés en 1920 et 1921 en différentes banques parisiennes.

A l'audience cet après-midi Schistel a mis complètement hors de cause Parentin qui n'avait agi, a-t-il déclaré, qu'à son instigation et pour lui rendre service.

Schistel a affirmé qu'il tenait ces titres d'un banquier allemand de Carlsruhe nommé Karl Buhler en qui il avait pleine confiance.

Eugène Schistel et Louis Parentin, ont été acquittés.

HUIT CONDAMNATIONS POUR CES MESSIEURS DE L'ACTION FRANÇAISE

Paris, 8. — Cet après-midi, la 12e Chambre Correctionnelle a prononcé 10 jugements dans 10 affaires de procès de presse, à propos d'un certain nombre d'articles de polémique échangées entre « L'Œuvre » et « L'Action Française ».

Au sujet de la mort de Plateau, M. Gustave Téry avait intenté 8 procès à « L'Action Française ». Dans les 4 premiers, MM. Daudet ont été chaque fois condamnés à des amendes allant de 1.000 à 2.000 francs et à 2 ou 3.000 fr. de dommages-intérêts ; dans les deux suivants, M. Maurras a été condamné à 1.000 francs d'amende et 2.000 francs de dommages-intérêts dans le 7e et le 8e procès, M. Pennep, rédacteur à l' « Action Française », a été condamné à 500 fr. ; MM. Daudet et Maurras ont été à 2.000 fr. d'amende et 3.000 fr. de dommages-intérêts.

Le gérant du dit journal a été condamné de façon semblable dans les 8 procès.

Il y a confusion pour les peines d'amende.

Les deux autres affaires concernaient l'affaire Judet et l'élection de M. Jonnart à l'Académie.

M. Gustave Téry a été condamné deux fois à 1.000 fr. d'amende ; le gérant de « L'Œuvre » à 500 francs.

LE PAIN A 1 FRANC 10 A LEERS

Par arrêté municipal, le pain blanc ne pourra être vendu à Lys, à partir du 10 mai, à un prix supérieur à 1 fr. 10 le kilo et le pain bis, à 1 fr. 05 le kilog, pris dans les boulangeries ou rendu à domicile.

Un arrêté semblable a été pris par le maire de Leers.

LE PAIN A 1 FRANC 15 A PARIS

Paris, 8. — Le prix de la farine supérieure de consommation étant descendu aujourd'hui à 119 francs le quintal et l'orientation des cours continuant à s'accentuer vers la baisse, le Préfet de la Seine a décidé d'abaisser de 1 fr 20 à 1 fr. 15 le prix du kilo de pain à Paris.

Ce nouveau tarif entrera en vigueur dans un délai de 10 jours.

UN PROFESSEUR DE FACULTÉ EST ACCUSÉ DE VOL

Montpellier, 8. — Sur Commission rogatoire, de M. Baron, juge d'instruction de Montpellier la police mobile a procédé à des perquisitions à la Clinique du Professeur Soubeyran, de la Faculté de Médecine, arrêté pour l'affaire du vol des œuvres d'art de Mme Malet.

Cette opération n'a donné aucun résultat. Un antiquaire de Nîmes, M. Faysse, entendu par le juge, a fait une déposition en faveur du Professeur.

LES GRANDS RAIDS

LES AVIATEURS PORTUGAIS VICTIMES D'UN ACCIDENT

Allahabad, 8. — L'avion piloté par des aviateurs portugais qui ont entrepris le raid Lisbonne-Macao, se serait écrasé sur le sol entre Pipar et Jodhpour.

Une dépêche de Lisbonne, confirme l'accident en précisant que les aviateurs sont légèrement blessés.

L'EXPÉDITION AU POLE NORD

Rome, 8. — Le départ des aviateurs qui devront exécuter le raid du Pôle-Nord et à l'Alaska a été définitivement fixé au 15 mai, à Marine Di Pisa.

L'explorateur Amundsen attendra les appareils à Horten.

Le départ sera effectué à deux reprises.

Le dernier appareil italien piloté par le lieutenant Locatelli partira le 1er juin.

On croit que M. Mussolini sera présent au moment de son départ.

1.200 KILOMÈTRES EN 7 HEURES

Le Bourget, 8. — L'adjudant Le Bouchet, malgré des circonstances atmosphériques extrêmement défavorables, a réussi, en sept heures, le raid Le Bourget, Le Crotoy, Evreux, Angers, Châteauroux, Avor, Orléans, Etampes, Le Bourget, soit 1.200 kilomètres.

UN VOYAGE BALE-NEW-YORK ?

Le Bourget, 8. — Un avion de transport suisse est arrivé hier soir à 8 heures, au Bourget, amenant des passagers pour New-York.

Il est reparti ce matin à 11 heures pour Bâle.

A 4.600 MÈTRES AVEC 2.000 KILOS DE CHARGE

Toussus-le-Noble, 8. — L'aviateur Bossoutrot, sur un appareil français, d'une puissance de 600 H. P., a battu le record du monde de la hauteur avec 2.000 kilos de charge, s'élevant à 4.600 mètres.

Le record battu appartenait aux américains ; il avait été établi à Dayton, au parc Wilbur Wright ; leur appareil était muni de six moteurs de 400 H. P. chacun.

Ce record datait du 25 octobre 1923.

A la Cour d'Appel de Douai

UN LAITIER FRAUDEUR DE CARVIN SÉVÈREMENT CONDAMNÉ

Le laitier Lestienne, de Carvin, avait été condamné par le tribunal de Béthune à huit jours de prison et 1000 francs d'amende pour avoir exagérément écrémé son lait.

Sur appel, la Cour de Douai a élevé la peine et condamne le laitier fraudeur à 15 jours de prison et 1000 francs d'amende. L'arrêt ordonne, en outre, l'affichage du jugement.

AUTRES AFFAIRES

La Cour d'Appel avait rendu son arrêt dans l'affaire Ammeloot, de Douai et dans l'affaire Mangey, de Roubaix.

On sait que M. Ammeloot, huissier à Douai et brasseur à Faumont avait à répondre du tragique accident d'auto qu'il occasionna au Fort de Scarpe et au cours duquel Mme Bavier, de Waziers, fut tuée et sa fille, Mlle Bavier, grièvement blessée.

M. Mangey libraire à Roubaix avait été poursuivi devant le tribunal de Lille, pour avoir exposé à sa vitrine des ouvrages jugés licencieux par des pères de famille, qui portèrent plainte

Nous avons, du reste, exposé en détail ces affaires.

Par suite de la maladie de M. le président Mouron, les arrêts seront rendus ultérieurement.

Un escroc a mis tout le monde dedans

A SON TOUR, IL FUT COFFRÉ

Paris, 8. — Lucien Masson âgé de cinquante-six ans, gérant du Ravitaillement Familial, 7, rue Lacuée, à Paris, et demeurant 94, boulevard de l'Hôpital, est un monsieur éclectique quant aux moyens qu'il employait pour s'enrichir.

Lucien Masson avait d'abord fondé le « Ravitaillement Familial », afin d' « apporter un remède à la crise de vie chère ». Il suffisait d'envoyer 35 francs à M. Masson pour recevoir aussitôt un panier, dit « béarnais », ou « du Morvan », ou « alsacien », etc... selon la nature des produits comestibles qui l'emplissaient. Naturellement, Masson empochait les 35 francs et n'expédiait rien. Pourtant il avait la marchandise nécessaire mais cette marchandise, que d'ailleurs il n'avait pas payée, il la revendait simplement sur le carreau des Halles.

Autre moyen, Masson, pour attirer les clients, demandait des représentants. Il leur offrait 1.000 francs d'appointements et une honnête commission. Mais cela n'était que promesses ; par contre, Masson leur faisait verser en entrant un cautionnement important.

Toutefois et inévitablement les clients du Ravitaillement Familial réclamaient les colis qui n'arrivaient jamais. Masson répondait en gémissant sur l'incurie des messageries et remboursait par un chèque... sans provision.

Troisième moyen : Masson recherchait des commanditaires. Il en avait trouvé un en la personne de Mme Pont, qui lui versa 20.000 francs, lesquels furent dilapidés. Il en trouva un autre qui devait lui remettre 600.000 francs hier matin. Or, à l'heure du rendez-vous, Masson vit arriver non le commanditaire, mais M. Lefebvre, commissaire aux délégations judiciaires, qui l'a arrêté et l'a envoyé au Dépôt. Faut-il ajouter que Masson est déjà titulaire de treize condamnations pour abus de confiance escroqueries et banqueroute ?

L'HISTOIRE PITOYABLE D'UN JEUNE AMÉRICAIN

Cherbourg, 8. — En débarquant l'autre soir, les passagers du courrier « Orduna », arrivant de New-York, ont raconté l'histoire pitoyable d'un Américain qui, par désespoir d'amour, s'est jeté à la mer, à trois jours de New-York.

C'était le 29 avril, à 9 heures du soir, M. Thorudyk Hilton, riche habitant de Chicago, âgé de 21 ans, avait confié à l'un de ses compagnons de voyage, pendant le dîner, son désir d'en finir avec la vie.

— « Elle » s'est moquée de moi, dit-il. Mais je ne l'ennuierai pas plus longtemps. Je vais mettre fin à tout cela.

Peu après, il gagnait le pont du bateau, enjambait le bastingage et se jetait dans les flots.

Deux enseignes et deux passagers avaient vu le geste tragique ; aussitôt, l'alarme fut donnée. On lança deux bouées lumineuses et le canot de sauvetage, mis à la mer, fit des recherches sous le commandement d'un officier durant deux heures. Mais les recherches fut vaines.

Dans la cabine de M. Hilton, on retrouva une lettre inachevée, adressée à une jeune fille, dont les officiers de l'« Orduna » ont refusé de communiquer le nom.

FRAPPÉS A COUPS DE RASOIR A LA PLACE D'AUTRES !

Châlons-sur-Saône, 8. — Un nommé Benens, 30 ans, né à Lyon, manœuvre à Tournus, qui sortait d'une réunion électorale, a frappé à coups de rasoir, les nommés Joly, 50 ans et Pernaton, 39 ans.

L'agresseur a été écroué. Il a avoué s'être trompé en frappant ses victimes. C'est à d'autres adversaires, a-t-il dit, qu'il en voulait.

TRAVAIL REPRIS DANS LES MINES DU BASSIN DE LIÉGE

Liège 8. — Les mineurs qui faisaient la grève dans les divers charbonnages du Bassin de Liège ont repris le travail presque partout.

UN ESCROC D'ENVERGURE ARRÊTÉ A AMIENS

IL ETAIT RECHERCHE PAR LE PARQUET DE DUNKERQUE

Amiens, 8. — La police mobile a arrêté à Amiens, le nommé Van Hazembreghe, âgé de 51 ans, originaire du Nord, recherché par le parquet de Dunkerque pour banqueroute et abus de confiance.

Cet individu dont les détournements atteignent deux cent mille francs avait été fondé à Amiens sous un faux nom un cabinet d'affaires.

UNE COLLISION DANS LA MANCHE

Des armateurs belges, responsables

Bruxelles, 8. — La première chambre de la Cour d'appel a confirmé le jugement du tribunal de première instance d'Anvers qui a condamné les armateurs du steamer « Dumeric » à réparer toutes les conséquences de l'accident survenu au trois mâts français « Colbert » qui coula dans la Manche aux environs de Star Point, et dont douze hommes de l'équipage périrent.

LES MONUMENTS AUX MORTS DANS LE DÉPARTEMENT

La Commission Départementale du Nord, instituée en vue de l'examen des projets de monuments commémoratifs aux morts de la guerre s'est réunie hier à la Préfecture, sous la présidence de M. Dubuisson, architecte, MM. Haew, les sculpteurs Soubricas et Caby, ont pris part à la délibération.

La Commission approuva les projets proposés pour les communes de Flers-en-Escrebieux, Lewarde, Auberchicourt et Mouvaux, sous réserve, pour cette dernière, d'une légère modification à l'emplacement choisi.

D'autre part, l'approbation par la Commission, du projet du Monument établi pour Bailleul, demeure subordonnée à l'avis de la Commission Historique du Nord, qui va être saisie. Le monument proposé est en effet, contigu aux restes du beffroi, dont le classement est à l'étude.

UN LIVRE DE L'EX-KRONPRINZ

Berlin, 8. — Une brochure de l'Ex-Kronprinz traitant de la question des culpabilités de la guerre va paraître prochainement en librairie.

FEUILLETON DU 10 MAI 1924. — N° 39

Au Bord de l'Abîme

PAR

GEORGES DE BOISFORET

DEUXIEME PARTIE

Les drames secrets du cœur

D'un être imaginaire... conçu par son cerveau en fièvre que hante un délire incessant.

Oui, pour elle, il a peur...

Et il regarde avec effroi la transformation qui s'opère en elle ses yeux si beaux, à présent enfoncés dans leur orbite, cerclés de bistre ses joues pâles, ses lèvres toujours agitées par un tremblement...

Mon Dieu, s'il devait la perdre, elle aussi... qu'adviendrait-il de lui...

Il n'a plus qu'elle à aimer...

Seule elle lui reste ici-bas...

Le regard du marquise se lève sur un portrait, peint à l'huile, aussi grand que nature fixé en face de son bureau, à la cimaise et qui représente la jeune femme, deux ans plus tôt, au lendemain même de leur mariage.

Sur cette toile, comme elle est belle ! Moins belle, pourtant qu'elle ne l'était alors en réalité... moins belle qu'elle ne l'était encore, qu'elle ne l'était surtout, dans sa blanche toilette de soirée, la nuit maudite où, pour prendre le train à destination de Marseille, et, de là, le bateau pour l'Algérie, il l'avait quittée...

Il détaille chacun des traits si purs du visage adoré dont l'artiste, enthousiaste d'un tel modèle, a fait un chef-d'œuvre.

Et il se dit :

— La pensée qui, sous le bandeau d'or des cheveux, habite ce front d'ivoire, l'amour qui fait battre ce sein aux contours divins et que voilent pudiquement les dentelles du corsage, c'est la pensée et l'amour que je lui inspire.

« Jamais avant... la catastrophe qui a dévasté nos deux existences... un nuage n'a obscurci le ciel radieux de notre bonheur.

« Je suis sûr de sa tendresse, comme elle de la mienne.

« Elle est belle extraordinairement... J'ai entendu des hommes le lui dire... J'ai vu briller dans les yeux rosées sur elle une flamme ardente, souvent... Et jamais je n'ai éprouvé en son endroit un sentiment de jalousie.

« Ne sais-je pas qu'elle est à moi, toute à moi ?... Etre jaloux d'elle serait une insulte et un outrage !

« Une coquette, une Claire de Maufroy... peut inspirer à un homme un pareil sentiment... Mais Reine... Reine... ah ! ce serait être indigne de la possession d'un si pur trésor !...

Jacques de Croix-Luc a reculé son fauteuil : il se lève.

Un instant, il marche de long en large dans la pièce.

Puis, il se rapproche de son bureau.

Et il aperçoit les lettres que, tout à l'heure, Baptiste lui a remises et qu'il a oubliées.

Il y en a cinq exactement.

Sa main s'en empare.

Il en ouvre une... deux... trois... quatre... qu'il parcourt, l'esprit ailleurs, distraitement.

Ce sont des lettres banales de gens qui se targuent d'être ses amis, et qui, par stricte observation des usages mondains tout simplement, expriment au marquis et à la marquise de Croix-Luc la part qu'ils prennent au malheur qui les a frappés.

La part qu'ils y prennent.

Cela ne les empêchera pas, le soir, d'aller au spectacle, au bal, de rire et de s'amuser, sans que le souvenir, du ménage en pleurs, devant un berceau vide, jette un instant une ombre sur leurs plaisirs...

Jacques le sait.

Il n'en ressent ni amertume, ni rancune. Ainsi est fait le monde. Compatir à la peine des autres, c'est envoyer quelques lignes de condoléances selon les règles établies, comme on s'acquitte d'une corvée...

Oui, c'est cela, et pas autre chose...

Il ne faut pas en demander davantage...

D'ailleurs qu'importent, au marquis les sentiments véritables de ces gens qui lui sont indifférents ?

Il n'est pas la dupe du mensonge des mots...

Et il prend sur son bureau la lettre... la dernière lettre... qu'il lui reste à lire...

Celle-là n'est pas adressée à Reine et à lui, mais simplement à : « Monsieur le Marquis de Croix-Luc ».

Sur un coin de l'enveloppe, il y a la mention : « Personnelle »,

Jacques l'examine une seconde avec surprise.

L'écriture longue, renversée, se heurtant dans tous les sens, lui est inconnue.

On dirait... oui, on dirait qu'elle est déguisée à dessein... Les lettres en sont inégales... Leur forme gauche, maladroite, grossière même, laisse deviner l'attention, l'effort de celui... ou de celle qui les a tracées... pour ne pas — entraîné par l'habitude — écrire couramment, de son écriture ordinaire.

Cela, le marquis en a la nette perception.

Il fronce les sourcils :

— Que signifie ?...

Et, d'un geste sec, il déchire l'enveloppe.

Il déplie le papier... Un papier commun quadrillé, vendu à bas prix dans les bazars.

Et il lit...

...Il lit, tandis que ses yeux s'agrandissent de façon démesurée et qu'une bouffée de chaleur monte à son visage un flot de sang qui bat les tempes furieusement...

Un instants, il semble qu'un coup brutal vient de lui être asséné...

Il chancelle...

De ses lèvres, des mots s'échappent :

— Infamie... mensonge... infamie !...

Et puis, il se redresse...

Il froisse la lettre... la lettre abominable... comme pour la déchirer... Tout le dégoût qu'elle soulève lui remonte à sa gorge :

— Mensonge... infamie !...

Et il relit :

« Quelqu'un qui s'intéresse à vous vous
« donne charitablement le conseil de de-
« mander à la marquise de Croix-Luc ce
« qu'elle va faire seule, et se cachant de
« vous... 50 bis rue Mornay, chez un nom-
« mé Adrien Théodore.
« Ou, plutôt ce quelqu'un vous donne —
« ce qui vaut mieux — le conseil de cher-
« cher à l'apprendre par vous-même.
« Les femmes sont si perfides ! Perfides
« comme l'onde, a-t-on dit. Et celle qui
« semble la meilleure — vous le voyez —
« ne vaut souvent pas grand'chose.
« Quand un homme est frappé dans son
« honneur, il se venge...
« A moins que d'être un lâche...
« Si vous n'en êtes pas un, Monsieur de
« Croix-Luc, vengez-vous donc, c'est votre
« droit et votre devoir. »

Il n'y avait pas de signature.

D'ailleurs, est-ce qu'on signe ces sortes de lettres ?...

Et il savait bien à celui... ou à celle qui l'avait écrite, de parler de lâcheté !

Qui était-ce ?...

Jacques ne devinait pas : il ne pouvait pas deviner...

Un ennemi... ou une ennemie de Reine ?

Il n'en connaissait qu'une à la jeune femme...

... Claire de Maufroy...

Non, non, il n'était pas possible que ce fût elle !... Elle était une jeune fille, presque une enfant encore... Et ce n'est pas à vingt ans passés à peine qu'on est capable d'une pareille vilenies !...

En tout cas, celui... ou celle qui en était l'auteur, s'était trompé grossièrement en croyant dans son âme à lui, Jacques, jeter un soupçon odieux.

Comme s'il pouvait douter de Reine !

Ah ! tout cela n'était qu'un tissu de mensonges... une invention plus ridicule encore qu'elle n'était infâme !...

Il n'y croyait...

Reine lui mentant !...

Se cachant de lui !...

Ayant dans son cœur un secret honteux !

Reine abusant de sa confiance, le trompant comme la dernière des misérables !... Ah ! vraiment, pour que quelqu'un supposât que lui, Jacques, pourrait jamais admettre une chose aussi monstrueuse, il fallait qu'il ne le connût pas !

Il fallait aussi, il fallait surtout qu'il ne connût pas Reine !...

Mais il en était là, dans ses réflexions, lorsque s'ouvrit la porte du cabinet de travail.

Et, devant lui, Jacques vit apparaître son vieux parrain de Rouvrec...

...Son vieux parrain, qui étonné de le voir ainsi, pâle, en proie à un trouble, à un bouleversement profond, questionna :

— Qu'as-tu donc, Jacques ?...

Alors, spontanément, sans la moindre hésitation, le marquis lui tendit la lettre qu'il venait de recevoir !...

Le vieillard prit la lettre.

Et, à son tour, il lut...

...Il lut, le front plissé soudain, en mordillant sa moustache blanche par un mouvement machinal qui trahissait l'humeur, la colère qui l'agitaient intérieurement.

Quand il eut fini, il rendit le papier à son filleul.

Et il dit simplement :

— Eh bien ! Jacques ?...

— Eh bien ! c'est une indignité... une calomnie abominable !... Toute cette boue ne peut m'atteindre... ne peut atteindre la marquise de Croix-Luc !...

Le front de l'ancien officier de spahis se dérida.

— A la bonne heure, Jacques !... approuva-t-il. Voilà les paroles que j'attendais de toi... Oui, tu as dit vrai, toute cette boue ne peut m'atteindre, ne peut atteindre la marquise de Croix-Luc !...

Le front de l'ancien officier de spahis se dérida.

— A la bonne heure, Jacques !... approuva-t-il. Voilà les paroles que j'attendais de toi... Oui, tu as dit vrai, toute cette boue ne peut t'atteindre, ne peut atteindre la marquise de Croix-Luc... J'ai l'expérience des hommes, vois-tu, et celle des femmes aussi.

(A suivre)